

MAIRIE DE SANNAT

La sécurité et la prévention étant au cœur de mes fonctions d'élus local, j'ai tenu à appliquer le plus grand soin à l'élaboration de ce document, afin qu'il soit explicite et avant tout concret et vous permette d'être le plus réactif possible dans les conduites à tenir en cas de besoin. Notre vulnérabilité est un fait comme en témoignent les tempêtes de novembre 1982 et décembre 1999, ou les chutes de neige importantes de l'hiver 2007. C'est pourquoi, il est de ma responsabilité que notre commune se prépare à toutes éventualités et que vous soyez informés pour vous prémunir en cas d'urgence. Bonne lecture.

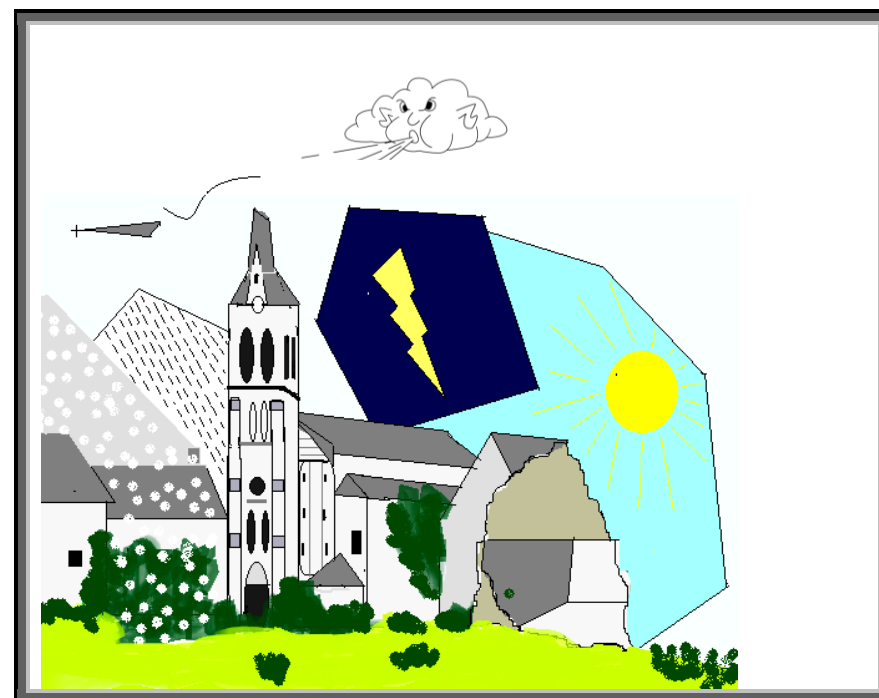
Maryse CHAUMETON

Tel : 05.55.82.30.57 Mail : mairie.sannat@wanadoo.fr

Document d'information communal sur les

Risques Majeurs

D.I.C.R.I.M.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EDITION 2013

SOMMAIRE

RISQUE

DISCRIM

VIGILANCE

**COMMENT
S'INFORMER ?**

SEISMES

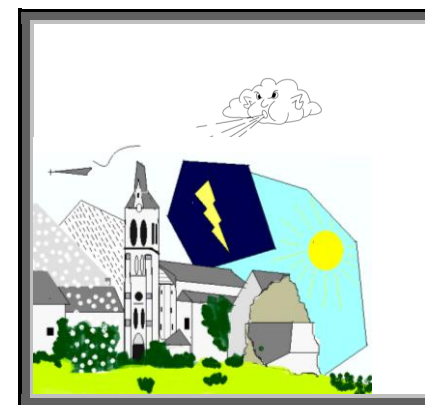
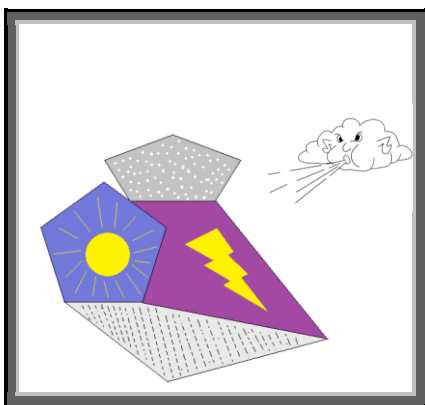
TEMPETES

NEIGE, VERGLAS

AUTRES RISQUES

**CONSIGNES
GENERALES**

FLASH-BACK



ALÉA

+

ENJEU

=

RISQUE

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

- Un risque résulte de la combinaison d'un enjeu soumis à un aléa.
- L'aléa est la possibilité de survenance d'un phénomène naturel ou technologique pouvant engendrer des dommages.
- L'enjeu se constitue des personnes, des biens et de l'environnement supportant ces dommages.

Le risque majeur se caractérise par deux facteurs essentiels :

- Sa gravité (nombreuses victimes, dommages matériels importants)
- Sa faible fréquence par rapport aux risques ordinaires, avec un enjeu permettant d'apprécier la vulnérabilité d'un secteur géographique.

Il peut être naturel (résultant des forces de la nature) ou technologique (risque industriel, transport de matières dangereuses)

Pour répondre avec efficacité à un risque potentiel, la commune prend en compte :

- La prévention qui consiste à repérer et analyser les risques, mettre en œuvre les dispositifs d'alerte à la population.
- La protection par l'intermédiaire de l'information préventive avec la publication de ce DICRIM informant les administrés des risques auxquels est exposée la commune.

QU'EST-CE QU'UN DICRIM ?

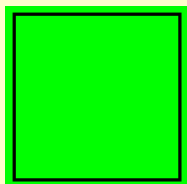
- C'est un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs destiné à informer la population sur les risques naturels et technologiques présents sur la commune.
- Il renseigne les sannatois sur le comportement à adopter et les consignes de sécurité à mémoriser si un événement (tempête, neige abondante...) venait à se produire.
- Ce document est évolutif, il sera enrichi au fur et à mesure des connaissances, des enseignements et des expériences acquises (chaque crise donne lieu à un retour d'expérience).
- Il s'appuie sur le dossier départemental des risques majeurs (DDRM).

VIGILANCE Météo

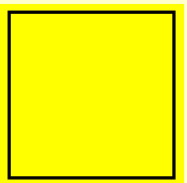
COMMENT CA FONCTIONNE ?

Une carte de France métropolitaine réalisée par Météo France signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les 24 heures. Cette carte est réactualisée deux fois par jours à 6 h et 16 h.

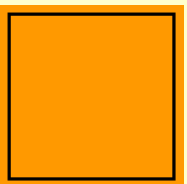
L'information est matérialisée par un code de couleurs :



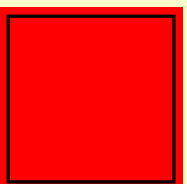
- ✚ Pas de vigilance particulière



- ✚ Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques.
- ✚ Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont prévus (orage, neige...)
- ✚ Tenez-vous au courant des évolutions de la situation.



- ✚ Soyez très vigilant
- ✚ Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus
- ✚ Tenez-vous au courant des évolutions météorologiques
- ✚ Suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics



- ✚ Une vigilance absolue s'impose
- ✚ Des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus
- ✚ Tenez-vous au courant des évolutions météorologiques
- ✚ Conformez-vous impérativement aux consignes de sécurité émis par les pouvoirs publics

COMMENT S'INFORMER ?

RADIOS/MEDIAS

- ✚ Lors d'une alerte, les services de radio et de télévisions autorisés diffusent des messages indiquant les mesures de protection et les conduites à tenir pour la population.
- ✚ Il est donc indispensable de disposer d'une radio à piles et d'écouter :
France Bleue Creuse 94,30 MHz FM
France Info 105,50 MHz FM

SITES INTERNET

- ✚ Carte de vigilance et prévisions météorologiques : www.meteo.fr
- ✚ Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'immigration : www.interieur.gouv.fr
- ✚ Préfecture de la creuse : www.creuse.pref.gouv.fr
- ✚ Portail de la prévention des risques naturels du ministère chargé de l'écologie : www.prim.net
- ✚ Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse : www.sdis23.fr
- ✚ Portail interministériel de prévention des risques majeurs : www.risques.gouv.fr

INFORMEZ-VOUS !!!





SEISMES

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur.

Pendant une secousse :

- Rester où l'on se trouve :
 - A l'intérieur, se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles très solides ; s'éloigner des fenêtres
 - A l'extérieur, ne pas rester sous des fils électriques ou toutes choses susceptibles de s'effondrer (toitures, arbres...)
 - En voiture, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras
- Ne pas allumer de flamme

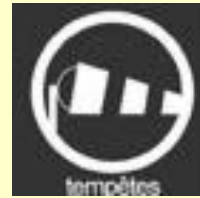
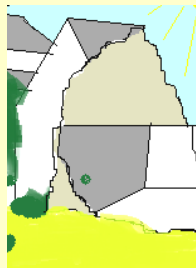
Après une secousse

- Après la première secousse, se méfier des répliques (autres secousses pouvant venir.)
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz, en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités

ATTENTION !!!

POUR INFO :

- ✚ Notre commune est située en zone 2 sur une échelle de 1 à 5 en sismicité.
Zone 2 = aléa faible.
- ✚ Cinq épicentres ont été localisés autour de SANNAT.



TEMPÊTES

Avant :

- Prévoir les équipements minimum
- Se renseigner en Mairie :
 - Des risques encourus
 - Des consignes de sécurité

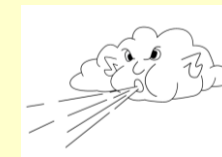
Pendant :

- Ecouter la radio, les premières consignes des autorités en cas de tempêtes
- Ne pas rester sous les arbres
- Gagner un abri en dur, fermez portes et fenêtres
- Ne pas intervenir sur les voitures
- Ranger les objets exposés au vent
- Rester chez soi dans la mesure du possible. En cas d'alerte rouge et d'obligation de circuler, emprunter les grands axes.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, celle-ci est dotée d'un plan particulier de mise en sûreté.

Après :

- Ecouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins dans le besoin
- Evaluer les dégâts
- Repérer les points dangereux et s'en éloigner
- Ne jamais monter sur les toits

Ne touchez pas les fils téléphoniques ou électriques tombés à terre.



NEIGE ET VERGLAS



Neige abondante

Avant :

- Prévoir les équipements minimum, couvertures et chauffage non électrique)
- Se renseigner en Mairie :
 - Des risques encourus
 - Des consignes de sécurité

Pendant :

- Ecouter la radio, les premières consignes des autorités en cas d'éboulement ou d'effondrement
- Limiter vos déplacements (risque de perte de contrôle du véhicule accentué, trottoirs glissants...) et si ce n'est pas possible, soyez très prudents.
- Faciliter le passage des engins de dégagement des routes et dégager la neige de vos trottoirs pour la sécurité de tous.
- Ne pas s'exposer au froid pendant longtemps (risque d'hypothermie)
- Habillez vous chaudement
- Signaler votre départ à des proches.

Après :

- Ecouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins dans le besoin
- Evaluer les dégâts
- Repérer les points dangereux et s'en éloigner



AUTRES RISQUES

Bien que notre commune ne soit a priori concernée que par les risques précités, les aléas en matière climatique étant par principe imprévisibles, la commune de Sannat n'est pas exempte de devoir faire face à d'autres risques dont 2 notamment :

GRAND FROID

Comment Réagir ?

- Restez chez vous ou dans des locaux chauffés dans la mesure du possible.
- Habillez-vous en conséquence (plusieurs couches...) et couvrez votre tête et vos mains en cas de sorties, même courtes.
- Evitez les efforts brusques.
- Veillez à la qualité de l'air de votre domicile et au bon fonctionnement de votre chauffage.
- Protégez vos canalisations.

CANICULE

- Evitez les activités physiques aux heures les plus chaudes : 12h00 à 16 h00
- En cas de sortie, restez à l'ombre, équipez-vous d'un chapeau, de vêtements légers de couleur claire et d'une bouteille d'eau
- Fermez les volets la journée, n'ouvrez les fenêtres que la nuit et s'il fait plus frais à l'extérieur que dans votre maison
- Rafraîchissez-vous : eau, brumisateur, gant...
- Buvez et continuez à manger

- 20 °C



40 °C



CONSIGNES GÉNÉRALES

EQUIPEMENTS MINIMUM

- + Une boîte contenant vos documents importants
- + Une radio portable avec piles
- + Des couvertures et des habits de rechange
- + Une lampe de poche avec des piles
- + Une trousse à pharmacie et les médicaments urgents

- + Du matériel de confinement
- + Des bouteilles d'eau et des vivres
- + Des moyens de communication

NUMÉROS D'URGENCE

- + Pompiers : 18
- + SAMU : 15
- + Police secours : 17

INFORMATIONS UTILES

En cas de danger ou d'alerte :

- + Abritez-vous
- + Écoutez la radio
- + Respectez les consignes :
- + N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- + Écoutez les autorités
- + Ne téléphonez pas, sauf pour les secours

Et restez zen !!!!



FLASH-BACK CREUSOIS



Tempête de neige du 22 au 30 janvier 2007 dans le Nord du département



Dégâts occasionnés lors de la tempête de 1999

Points positifs : la solidarité ! (jumelage Guéret/Stein)

Une semaine après la tempête, la solidarité

européenne avait enjambé les frontières : 200 pompiers bavarois atterrissaient à l'aéroport de Bellegarde le 2 janvier, certains ont pris des vacances pour être là. « Dans ce détachement, il y avait trois ou quatre pompiers de Stein, se souvient Gérard Rouchon, alors président du comité de jumelage. Ils sont venus spontanément, devant l'ampleur de la catastrophe, ils se sont dit qu'il nous fallait un peu d'aide. » Équipés d'un matériel léger pour dégager les lignes électriques, et rejoints par 250 agents de la Sécurité civile bavaroise, ils se sont dispatchés sur Felletin et Bourgneuf pour la Creuse, mais aussi sur Meymac et Eymoutiers. « J'ai essayé de savoir où ils étaient exactement pour les rencontrer mais c'était l'urgence, il y avait des arbres partout, je me suis dit qu'il valait mieux les laisser travailler tranquillement », explique Gérard Rouchon, qui a pu saluer la solidarité de ces pompiers plus tard, dans le cadre de manifestations du jumelage. « Habituellement, on parle de jumelage pour les fêtes, les voyages et les échanges culturels... Cette fois-ci, le moteur, c'est la solidarité entre les populations », soulignait à l'époque le porte parole du Conseil régional, Georges Landais, avant d'ajouter : « C'est peut-être ça, l'Europe de demain ! »

Extrait d'un article de Julie Ho Hoa du journal Centre France du 11 avril 2013